



Conseil de la Ville

Règlement RV-2004-02-09 ordonnant la fermeture de rue sur le lot 2 602 350 du cadastre du Québec (rue Saint-Augustin, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIVIT:

1. **Fermeture de rue**

Le Conseil ordonne la fermeture de rue sur le lot 2 602 350 du cadastre du Québec, tel qu'illustré au plan annexé au présent règlement.

Adopté le 26 avril 2004

(signé) Jean Garon

Jean Garon, maire

(signé) Danielle Bilodeau

Danielle Bilodeau, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1^{ER} MAI 2004